



Objet : Autorisation de sortie de midi.

Chers Parents, Chers élèves

En 2^{ème} phase, la Direction autorise les sorties sur le temps de midi de 13H15 à 14h si les parents ou responsable(s) marquent leur accord.

Les autorisations accordées déchargent l'établissement du devoir de surveillance. Cependant, les élèves qui ne sont pas respectueux des lieux publics ou des personnes à l'extérieur peuvent se voir interdire de sortie pendant une ou deux semaines selon le cas.

Cette autorisation se poursuit les années suivantes sauf avis contraire de votre part.

Veillez compléter le talon ci-dessous et le remettre à l'éducateur de référence.

Recevez, Chers Parents, nos meilleures salutations.

WATTERMAN Ch.

Talon d'autorisation de sortie à remettre à l'éducateur de référence.

Nom, prénom du parent ou du responsable	
Je soussigné	
Nom, prénom et classe de l'élève (ex : 2 ^{ème} phase : SSF) .	
Parent ou responsable de l'élève
◇ autorise mon enfant à sortir durant le temps de midi *. ◇ n'autorise pas mon enfant à sortir durant le temps de midi *.	
* Cochez la mention adéquate.	
Date et signature du parent ou du responsable	